



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-130469>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-130469**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-121512

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : C.C.A.S. De Grenoble

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26381006101038

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Le marché a pour objet l'approvisionnement en denrées et la confection sur place des repas pour le service de restauration collective pour l'Ehpad André Léo géré par le CCAS de GRENOBLE.

Code CPV principal - Descripteur principal : 55500000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché porte principalement sur des prestations pour la restauration collective en Ehpad et correspond ainsi aux marchés publics de services sociaux et autres services spécifiques visés par le 3ème de l'Article R.2123-1 du code de la commande publique. Le marché est un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, sans minimum, il s'exécute selon les dispositions des Articles R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Le montant maximum annuel des prestations est de 500.000 euro(s) H.T. Le présent marché prend effet à compter du 1er juin 2026 jusqu'au 31 mai 2027. Il est renouvelable pour une durée d'un an, trois fois maximum. Il s'agit d'un marché de services spécifiques passé selon une procédure adaptée (3° de l'Article R.2123-1 du code de la commande publique)

Critères d'attribution : Livret 1 - Développement Durable : 15% Livret 2 - Qualité des repas : 25% Livret 3 - Organisation et personnel : 15% Livret 4 - Animation et communication : 5% Eléments financiers sur la base de l'onglet « Dqe » du Crf : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 28/11/2025 à 12h00, lire 10/12/2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2025